

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.06.03 Convocation du 28.05.03

Compte rendu affiché 10 juin 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjoints,

Objet : VENTE de JARDINIÈRES

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZULLI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. MACHURAT, BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

Absents représentés : M. MEYER par M. POINT - Mme BERRA par M. FAURE - Mme DURAND par Mlle VEYRIER - M. CHRETIN par M. GONDELAUD

Absents excusés : M. FERNANDES, Mlle MILLET.

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique que la commune vient de procéder au renouvellement d'une partie importante des jardinières destinées à fleurir les bâtiments publics.

Il indique que les anciennes ont été, en majeure partie, détruites car elles étaient devenues inutilisables. Neuf d'entre elles ont toutefois pu être vendues à la **Société GIRARD** pour une somme globale forfaitaire de **300 Euros**.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le budget de la commune,
- Décide de procéder à la vente de neuf jardinières à la **Société GIRARD pour une somme globale forfaitaire de 300 Euros**.
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 5 Juin 2003

LE MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu - de la transmission en Préfecture le 26 juin 2003
- de la publication le 27 juin 2003
- Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, 26 juin 2003